

Les Francophonies noires : Histoire, mémoire, couleur, culture et identité

Colloque international et pluridisciplinaire
Université de Haute-Alsace
Institut de Recherche en Langues et Littératures Européennes (ILLE - EA 4363)

Mulhouse, 26-28 janvier 2017

Appel à communications

Répondant à une nouvelle thématique de l'Institut de recherches, ce colloque souhaite confirmer cette orientation autour des culture-nomades, en se proposant d'investir la *francophonie* par le biais de la *couleur*. L'expression de « **francophonies noires** » peut être entendue littéralement, elle concerne les écrivains « noirs » des littératures africaines et antillaises d'expression française. Loin d'être purement anecdotique ou exotique, cet adjectif constitue un point d'ancrage solide pour certains écrivains francophones. Du premier recueil poétique de Senghor, *Hosties noires* au *Sel noir* de Glissant, *Black Bazar* (2009) de Mabanckou, l'adjectif n'est pas une simple mention colorée, il permet d'aborder sous un autre angle la façon dont les enjeux ethniques, raciaux, identitaires et idéologiques de la francophonie s'entremêlent. Dans cette perspective, le concept de « francophonies noires » pourrait bien rendre compte des spécificités identitaires de l'Afrique et des Antilles, d'interroger les piliers de cet édifice social, psychologique et culturel. Il s'agit de repenser les histoires des communautés noires, en termes de couleur, de race, de culture et d'identité, du point de vue littéraire et artistique. Existe-t-il véritablement une « francophonie noire » dans le contexte afro-antillais ? Peut-on retenir cette entité comme facteur conceptuel regroupant des littératures africaines et antillaises de l'espace francophone à travers les notions de couleur et d'identité ? L'essai décisif de Frantz Fanon *Peau noire masques blancs* (1952) ou le plus récent *Sanglot de l'homme noir* d'Alain Mabanckou nous laissent à penser que la couleur est en soi un trajet poétique aussi nécessaire que fructueux.

Nous nous proposons de suivre cette piste colorée en privilégiant les axes suivants :

- « Francophonies noires » : représentations, mythes et réalités
- Le « Même » et le « Divers » à travers dans les « francophonies noires »
- Poétique des langues nationales dans les « francophonies noires »
- Langage, couleur et identité
- Théorie de la couleur et de ses représentations littéraires
- L'existence d'un discours « noir » : représentations, structurations et évolutions
- Taxinomie et épistémologie à travers les « francophonies noires »

<http://www.ille.uha.fr/>

- L'apport et l'impact des revues « noires » dans les poétiques africaines et antillaises francophones
- Vers une géopolitique des francophonies « noires ».

Ce colloque se propose de définir une cartographie littéraire du concept de « francophonies noires » en reconsidérant les mémoires et les cultures de l'Afrique et des Antilles ainsi que l'imaginaire, les représentations et les discours qui en découlent.

Comité scientifique :

Pierre Fandio (Université du Cameroun), Pierre Halen (Université de Metz), Jean-Marc Moura (Université Paris-Ouest), Jean-Michel Devésa (Université de Limoges), Frédérique Toudoire-Surlapierre (ILLE-UHA), Ethmane Sall (ILLE-UHA)

Comité d'organisation :

Frédérique Toudoire-Surlapierre et Ethmane Sall
frederique.toudoire@uha.fr et ethmane.sall@gmail.com
www.flsh.uha.fr, www.ille.uha.fr
Université de Haute-Alsace, Mulhouse

Modalités de proposition : Les propositions d'intervention (une présentation d'environ 500 mots ainsi qu'une courte notice biographique) doivent être envoyées avant le **01 septembre 2016** aux adresses suivantes : frederique.toudoire@uha.fr et ethmane.sall@gmail.com. Elles seront examinées par le comité scientifique.

Frais d'inscription : 40 euros par journée (30 euros pour les doctorants), 70 euros pour les deux journées (50 euros pour les doctorants). Les chercheurs et doctorants de l'ILLE sont exonérés de droits d'inscription. Le centre de recherches prendra en charge l'hébergement, la restauration ainsi que la publication des actes du colloque.

Sous réserve d'acceptation des articles, le colloque fera l'objet d'une publication.